

Bruxelles, le 24 novembre 2023
(OR. en)

15415/23
COR 1

SOC 768
EMPL 551
ECOFIN 1178

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Investissement social - Débat d'orientation Investissement social et règles budgétaires de l'UE - Exposé de la présidence

Il convient d'apporter les modifications ci-après au document 15415/23 INIT:

1. page 3, quatrième alinéa, la dernière phrase est à remplacer par: "Les travaux se poursuivront au cours des prochains mois, en vue de contribuer à la réflexion de la présidence sur la préparation d'un débat d'orientation conjoint des ministres des finances et des ministres de l'emploi et des affaires sociales, qui aura lieu le 12 mars **2024**.";
2. page 6, sous "Message 3: Protection sociale et stabilisation économique", la première phrase est à remplacer par: "La résilience aux impacts, c'est-à-dire la capacité d'un pays à absorber les chocs systémiques, est étroitement associée à des systèmes de protection sociale **bien financés**, bien conçus et inclusifs, en particulier pour ce qui est des prestations de chômage et des dispositifs de chômage partiel."